



OIC/COMCEC/30-14/D(30)



NOTE DU BCC SUR LA COOPERATION AGRICOLE

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC
Novembre 2014

COMCEC COORDINATION OFFICE
November 2014

NOTE SUR LA COOPERATION AGRICOLE

L'agriculture occupe une place d'une importance particulière dans la vie des Hommes, et fournit les besoins nécessaires à la survie humaine. L'agriculture représente également un secteur important pour le développement économique et social en raison de sa contribution au Produit intérieur brut (PIB) et à l'emploi. Elle est considérée comme étant un secteur essentiel pour l'allègement de la pauvreté et le développement rural durable, notamment dans les pays en développement. Elle représente l'unique source de revenu pour la plupart des pauvres dans les zones rurales dans quelques pays, notamment en Afrique subsaharienne.

La crise alimentaire de l'an 2008, la production de biocarburant et les changements climatiques ont redoublé les inquiétudes concernant la sécurité alimentaire. De plus, l'agriculture a occupé une place importante dans l'ordre de jour mondial, ce qui a forcé plusieurs gouvernements à prendre des mesures supplémentaires afin d'assurer l'agriculture durable et la sécurité alimentaire.

Aujourd'hui, près de 870 millions de personnes sont sous-alimentées de par le monde, et en Afrique subsaharienne, en Afrique, et en Asie en particulier. Dans les pays en développement, même si la production agricole est doublée d'ici 2050, 5 pour cent des personnes (une personne sur vingt) risqueront d'être sous-alimentés. Quelque 370 millions de personnes souffriront donc de la faim dans le monde, et plus précisément en Afrique et en Asie. Dans ce contexte, l'agriculture continuera de s'acquitter d'un rôle significatif dans la lutte contre la pauvreté rurale¹.

L'agriculture dans les pays membres de l'OCI

L'agriculture constitue également un secteur significatif pour les économies des pays de l'OCI où 21 pays membres font partie de la catégorie des Pays Moins Avancés (PMA) conformément à la classification des Nations Unies. La production agricole représente plus d'un tiers du total de la population dans les Pays Membres².

Comme illustré sur le Tableau 1, en 2012, la production agricole dans les pays membres de l'OCI était estimée à 568 millions qui représentaient 35 pour cent du total de la population de l'OCI. Concernant les sous-régions de l'OCI, le Groupe Africain détient la part la plus élevée, par rapport aux Groupes Asiatiques et Arabes. Sur le plan individuel du pays, la population œuvrant dans le domaine de l'agriculture a représenté plus de 50 pour cent du total de la population dans 16 pays membres de l'OCI en 2012. D'ailleurs, la part de la population agricole du total de la population dans l'OCI était inférieure que la part dans le Monde en 2012³.

¹ Perspectives 2014 sur l'Agriculture du COMCEC

² Ibid

³ FAOSTAT

Table 1: Part de la population agricole dans l'OCI et dans le Monde

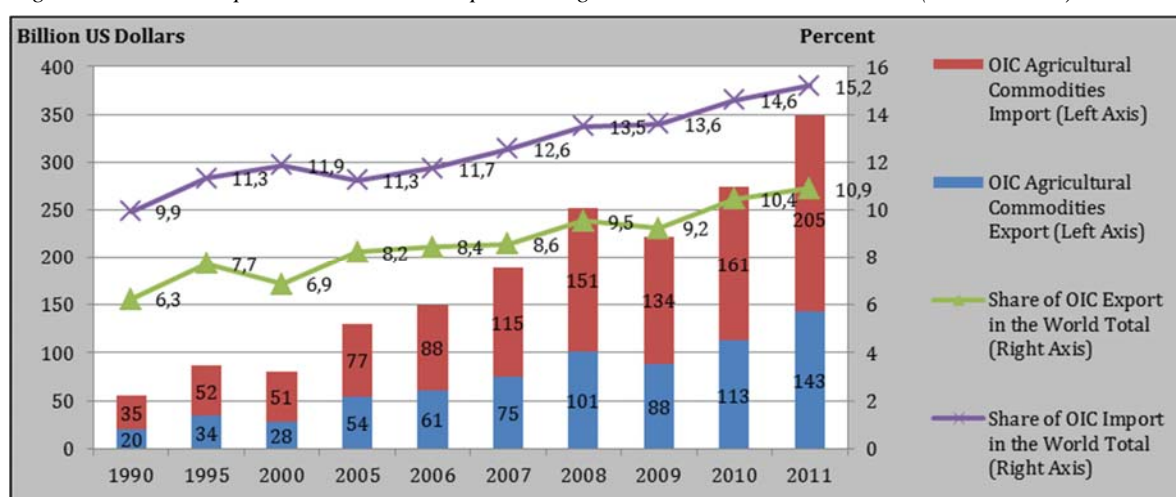
	1990	1995	2000	2005	2012
Groupe africain	61.7	58.3	54.8	51.5	47.0
Groupe arabe	38.3	34.8	31.6	28.5	24.2
Groupe asiatique	49.9	45.0	41.7	38.6	34.4
OCI	49.8	45.5	42.3	39.2	35.0

Source: FAOSTAT

D'autre part, les Etats membres de l'OCI ont, en moyenne, un rendement relativement inférieur dans le cadre de l'agriculture, par rapport aux pays développés. Bien que les pays membres de l'OCI aient un tiers approximativement du total du domaine agricole mondial, d'après les données de l'ONU, leur part dans le PIB agricole mondial était de 21.3 pour cent avec une valeur ajoutée estimée à 648 milliards de dollars américains en 2012⁴.

Le secteur agricole dispose d'un potentiel considérable afin de renforcer le commerce agricole intra-OCI. D'une part, l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, l'Egypte, l'Algérie, et l'Iraq sont les importateurs les plus importants des produits agricoles dans les Pays Membres selon les statistiques de la FAO. D'autre part, l'Indonésie, la Malaisie, la Côte d'Ivoire, et la Turquie sont les principaux pays disposant d'un surplus en termes de leur balance de commerce agricole.

Figure 1: Total de la part du commerce des produits agricoles de l'OCI dans le monde (1990-2011)



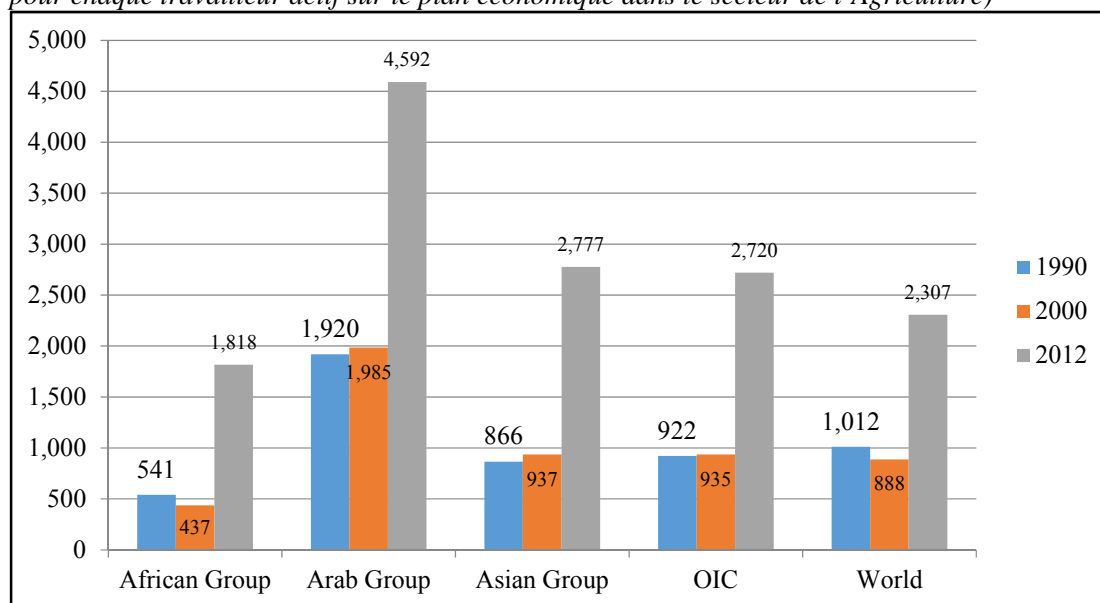
Source : COMCEC Agriculture Outlook 2014.

⁴ UNSTAT- base de données des principaux agrégats des comptes nationaux de la Division des Statistiques des Nations Unies

Le commerce des produits agricoles des Pays Membres a augmenté considérablement à partir de 1990 jusqu'à 2011. Comme le montre la figure 1, le total de l'importation des produits agricoles des Pays Membres de l'OIC s'est accru de 35 milliards de dollars américains en 1990 à 205 milliards de dollars américains en 2011. Parallèlement, le total de l'exportation des produits agricoles des pays membres a atteint 143 milliards de dollars américains en 2011. Partant, le total du commerce agricole dans les Pays Membres est arrivé à 348 milliards de dollars américains en 2011.

Sur le plan de la productivité de la main d'œuvre agricole, les Pays Membres de l'OIC ont enregistré une hausse remarquable durant la dernière décennie. La figure 2 illustre une comparaison de la productivité de la main d'œuvre agricole entre les pays membres de l'OIC et le monde⁵. D'après la figure, nous pouvons constater que la productivité de la main d'œuvre est plus élevée que la moyenne mondiale dans les pays membres de l'OIC. Cette figure dévoile également que le Groupe Arabe jouit du niveau de productivité de la main d'œuvre le plus élevé parmi les trois régions. En outre, le Groupe des Pays Africains est le plus bas parmi les pays membres de l'OIC. Parmi les Pays Membres du Groupe Africain qui ont les niveaux les plus bas en termes de la productivité de la main d'œuvre, figurent: l'Uganda, le Mozambique, la Guinée et le Burkina Faso. Le bas niveau de mécanisation et d'utilisation d'engrais, la rareté de l'eau, et Le recours aux méthodes à forte intensité ouvrière, représentent les raisons principales de la basse productivité de la main d'œuvre agricole dans cette sous-région⁶.

Figure 2: La productivité de la main d'œuvre agricole dans l'OIC et dans le Monde (Un dollar américain pour chaque travailleur actif sur le plan économique dans le secteur de l'Agriculture)



Source: COMCEC Agriculture Outlook 2014.

⁵ En vue de calculer la productivité du travail, la valeur agricole ajoutée (au prix actuel-dollar américain) est divisée par les individus économiquement actifs dans le secteur agricole.

⁶ COMCEC Agriculture Outlook 2014

Les principaux défis du secteur de l'agriculture dans les Pays Membres de l'OCI

La plupart des pays membres de l'OCI ne disposent pas d'autosuffisance au niveau de la production alimentaire et sont considérablement tributaires de l'importation des produits agricoles. Par ailleurs, la production agricole dans la région du COMCEC se concentre principalement dans plusieurs pays membres, à savoir l'Indonésie, la Turquie, le Bangladesh, le Nigeria, le Pakistan, l'Iran, l'Égypte, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et le Maroc. Plus de 75% du total des produits agricoles dans la région du COMCEC sont produits par ces pays. De plus, des millions de personnes dans la région du COMCEC souffrent de carences alimentaires et n'ont pas suffisamment accès à l'alimentation⁷.

Le secteur de l'agriculture dans les Pays Membres de l'OCI souffre des entraves suivantes, entre autres :

- Productivité agricole faible ;
- Manque de cadre institutionnel pour la fourniture des ajustements nécessaires pour un secteur agricole plus efficace et productif ;
- Investissements inadéquats du secteur public dans les infrastructures ;
- Manque d'investissements du secteur privé dans l'agriculture et les entreprises d'agro-industrie ;
- Absence de gestion durable des ressources naturelles (sol, eau, pêche et forêts) ;
- Pertes post-récoltes.

Efforts dans le cadre du COMCEC

L'agriculture est l'un des domaines de coopération du COMCEC. On lui a accordé la priorité lors du Sommet Economique du COMCEC, tenu en novembre 2009 à Istanbul. La Stratégie du COMCEC, adoptée lors du 4^{ème} Sommet Islamique Extraordinaire tenu les 14 et 15 août 2012 à La Mecque, a également identifié l'agriculture comme l'un des six domaines de coopération du COMCEC.

La Stratégie du COMCEC a défini comme son objectif stratégique « l'Augmentation de la productivité du secteur agricole et l'assurance de la sécurité alimentaire dans la région du COMCEC ». En vue de réaliser cet objectif, la stratégie prévoit quatre domaines de production : « l'augmentation de la productivité », « la plateforme de réglementation et la capacité institutionnelle », « des données fiables et actualisées » et « la performance du marché et l'accès à celui-ci ».

⁷ Ibid

Le Groupe de Travail sur l'Agriculture (GT) a été créé, faisant partie de la mise en œuvre de la stratégie du COMCEC. Le GT fournit une plateforme régulière pour produire et diffuser les connaissances, partager les expériences et les bonnes pratiques, créer une compréhension commune, et rapprocher les politiques dans ce domaine.

Le Groupe de travail du COMCEC sur l'Agriculture s'est réuni quatre fois depuis sa création en 2013. Ses trois réunions ont été tenues depuis la session précédente du COMCEC. La deuxième réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture a été tenue le 19 décembre 2013 à Ankara, sous le thème d'« Encouragement des Investissements Directs Etrangers (IDE) dans les pays membres de l'OCI pour accroître la productivité agricole ». Dans le but d'enrichir les discussions durant la réunion, des études analytiques sur le thème de la Réunion et « Perspectives 2013 sur l'Agriculture du COMCEC » ont été élaborées. D'ailleurs, les procédures de la deuxième réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture ont été préparées et publiées sur le site web du COMCEC afin d'afficher les résultats de ladite réunion (www.comcec.org).

Au cours de cette réunion, le Groupe de Travail sur l'Agriculture a discuté non seulement des voies et des moyens susceptibles de créer un environnement favorable à l'encouragement des IDE agricoles dans les pays membres, mais aussi des défis qu'affrontent les pays membres. Parmi les questions soulignées durant la réunion pour réduire le risque des IDE agricoles figurent:

- Planification de l'utilisation du sol appropriée et respect des droits de propriété ;
- Les programmes d'attraction des IDE qui doivent focaliser sur les investisseurs agricoles à grande échelle ;
- Evaluation des gouvernements des pays hôtes sur la viabilité et la durabilité des projets d'investissements proposés ;
- Taxation des terres en friche et établissement d'un niveau inapproprié des paiements de loyer.

De plus, la troisième réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'agriculture a été tenue le 3 avril 2014, sous le thème de : « *Amélioration de la capacité statistique du secteur agricole dans les Pays Membres de l'OCI* ». Pour cette réunion, une étude analytique sur le thème relevant de la réunion et les « Perspective 2014 sur l'Agriculture du COMCEC » ont été préparés. Le « Document des Procédures » reflétant les discussions qui ont eu lieu durant la réunion a été publié, et il est disponible sur le site web du COMCEC (www.comcec.org).

Durant sa troisième réunion, le GT a mis l'accent sur les questions suivantes:

- Encourager les pays membres à préparer des rapports sur les statistiques de l'agriculture dans leurs pays

- Créer des bases de données intégrées et exhaustives pour les statistiques agricoles
- Intégrer les statistiques agricoles dans les Systèmes Statistiques Nationaux
- Focaliser sur la formation des ressources humaines et élever le niveau des données scientifiques dans le domaine des statistiques agricoles.
- Développer des plans stratégiques pour les statistiques agricoles.

La quatrième réunion du GT sur l'Agriculture a été tenue le 25 octobre 2014, sous le thème : « Faciliter l'Accès des Petits Exploitants Agricoles au Marché dans les Pays Membres de l'OCI ». Un rapport de recherche a été spécifiquement élaboré concernant le thème du GT pour cette réunion. La promotion des organisations de producteurs, la diffusion des informations techniques et celles sur le marché, et l'encouragement de l'agriculture contractuelle dans les pays membres de l'OCI constituaient les questions principales soulignées par les participants au cours de la réunion. L'accent a été également mis sur ces questions dans les réponses des Pays Membres aux questions de politique, dans l'étude d'inventaire envoyée aux points focaux du Groupe de Travail par le Bureau de Coordination du COMCEC, ainsi que dans le rapport de recherche préparé particulièrement pour la Réunion du Groupe de Travail. Suite aux discussions menées sur les questions susmentionnées, le Groupe de Travail est arrivé aux conseils de politique suivants :

1. Promouvoir l'établissement des Organisations de Producteurs et renforcer l'efficacité de celles déjà existantes
2. Diffuser les Informations Techniques et celles sur le Marché pour les Petits Exploitants Agricoles
3. Encourager l'Agriculture Contractuelle

Les compte rendu de la Réunion et les présentations faites durant celle-ci sont disponibles sur le site web du COMCEC (www.comcec.org).

Le Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture se réunira deux fois en 2015. Les thèmes et dates de ces réunions sont indiqués ci-dessous :

- La 5^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture sera tenue le 5 mars 2015 à Ankara, en Turquie, sous le thème : « *Renforcement de la capacité institutionnelle : Etablir et renforcer les organisations paysannes dans les Pays Membres de l'OCI* ».
- La 6^{ème} Réunion du GT du COMCEC sur l'Agriculture sera tenue le 8 octobre 2015, sous le thème « *Promotion de la chaîne de valeur agricole dans les Pays Membres* ».

Par ailleurs, les pays membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail sur l'Agriculture ont l'opportunité pour proposer des projets de coopération multilatéraux dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC, qui est un autre instrument important pour la mise en œuvre de la Stratégie. Les projets qui seront financés dans le cadre de la gestion du cycle de projet (GCM) du COMCEC, se doivent d'être bénéfiques pour la coopération multilatérale, et conçus conformément aux objectifs et aux résultats prévus et définis par la Stratégie dans la section de l'Agriculture.

Le premier appel à Projets dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC a été fait en septembre 2013. Dans le cadre du premier appel à projet, le projet intitulé « Le Modèle de biorestauration du Pakistan pour le Traitement des Eaux Usées et le Programme de renforcement des capacités entre les Pays Membres de l'OCI » proposé par le Pakistan est en cours d'être mis en œuvre avec succès et sera achevé en décembre 2014.

De plus, le second appel à projets a été fait en septembre 2014. Les pays membres du GT sur l'Agriculture ont soumis 15 projets au BCC à cet égard. 10 de ces projets ont été présélectionnés.

Finalement, 6 Réunions ministérielles sur l'Agriculture ont été tenues jusqu'à présent. La 6^{ème} Réunion ministérielle sur l'Agriculture a été tenue du 3 au 5 octobre 2011 à Istanbul, en Turquie, sous le thème « Sécurité Alimentaire: Développement agricole et Accès à l'Alimentation et à la Nutrition dans les Pays Membres de l'OCI ». La Réunion a mis l'accent sur l'importance de l'échange des connaissances, des expériences, le développement de la coopération technique, du renforcement des capacités et des programmes de formation parmi les Pays Membres.

Dans ce contexte, plusieurs activités de renforcement des capacités et des programmes de formation ont été organisés par le SESRIC dans le cadre du secteur agricole.
